

# Web du Lundi 15 Janvier 2 007.

telespec@tf1.fr

Courrier au Président TF1 Patrick LE LAY :

## Le Projet Back-Card Français, :

Le Projet Back-Card Français est "LA" solution pour libérer l'Europe de sa dépendance du bon vouloir du bras armé d'Israël, que sont les États Unis d'Amérique, avec à moins du contraire à leur service au-moins le gouvernement de sa "très gracieuse Majesté".

L'équipe Archi a dès Février 1 999 travaillé sur ce projet, qui consiste à aider au logement des plus défavorisés, avec un réseau d'associations de propriétaires aidés bénévolement par des architectes, qui les conseilleraient sur la manière d'entretenir leur patrimoine et de le valoriser.

Les propriétaires Français étant peu réceptifs à ce qui n'est pas lucratif, une fondation se chargerait des financements nécessaires à l'existence et au fonctionnement d'associations à prétentieusement appeler les Maisons du Cœur, mais à l'assistanat par la participation remplacé.

Les fonds nécessaires à création de la fondation seront fournis par le Projet Back-Card Français, qui lui est supporté par des brevets inconnus du Public, mais dont les valeurs novatrices comme potentielles sont soutennues par les institutions Française, Européenne et Mondiale.

Nous est donc garantie la propriété exclusive des bénéfices des entreprises liées à ce projet, sous une protection au niveau planétaire des risques de contrefaçons par l'étranger.

Notre Back-Card remplacera toutes les cartes à puce qui encombrant nos portefeuilles, comprises les futures CNIE, passeport, monéo, bancaires, vital, et les affiliations diverses.

La présence d'une pastille biométrique de nos empreintes digitales, touchée d'un doigt déclenchera le fonctionnement de notre puce électronique, qui devra-t-êtré aussi émettrice.

Conséquence : Diminution d'avoir à souvent toucher de l'argent pour tout, ou à éditer des titres de transport pour les personnes, ou de les faire vérifier par des contrôleurs et autres douaniers. De-plus anonymat serait préservé garantissant tout risque de ségrégation sociale ou culturelle.

Les énormes revenus de ce marché mondial sans concurrence permettront de financer les Maisons du Cœur, mais ausssi de commencer à responsabiliser le travailleur, qui devenant son propre patron sera le mieux placé pour gérer le temps de travail dans son entreprise Française.

La majorité des employés n'ayant capacité à gérer leur travail comme une entreprise, multitude d'autres entreprises d'aide à remplir leurs taches administratives et comptables, les assisteront, générant autant d'emplois que d'individus en âge de travailler sur le sol Français.

La puce électronique devenant de ce fait le support média de demain, elle remplacera l'actuel C.D. que nous utilisons pour tout. Ceci nous permettra de rapatrier en France les industries émigrées pour utiliser de la main-d'œuvre ne bénéficiant pas de nos avantages sociaux.

Toutes les industries électroniques devant obligatoirement utiliser notre Back-Card, ordinateurs, téléphones portables et autres devant utiliser nos techniques de communication, fonctionneront suivant les Normes Françaises, donc sous le seul contrôle de la France. Ce qui permettra d'en gérer les emplois.

Nous attendons du lecteur, qu'il aide nos dirigeants à comprendre que notre équipe peut se charger de la mission de lancer la réalisation de ce Projet Back-Card sans toucher au budget de l'État Français.

Le lancement du Projet Back-Card se fera en empruntant des fonds à la Caisse des dépôts et des Consignations à lui rendre avec des intérêts comme à une toute autre banque, pour rester libre des contrôles imposés par le réseau du système mondialisé de la finance actuel.

Merci d'avoir pris la peine de lire notre Français espérant qu'il soit le vôtre, et nous vous assurons notre parfaite confiance en ce que le peuple Français fera de la France.

Pour l'équipe Archi son scribe : **Richard BADO.**

P.S. : Un grand Merci d'avance pour votre réponse responsable, que nous ferons figurer dans le dossier 8199/06 de plainte contre le système anti-France à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.